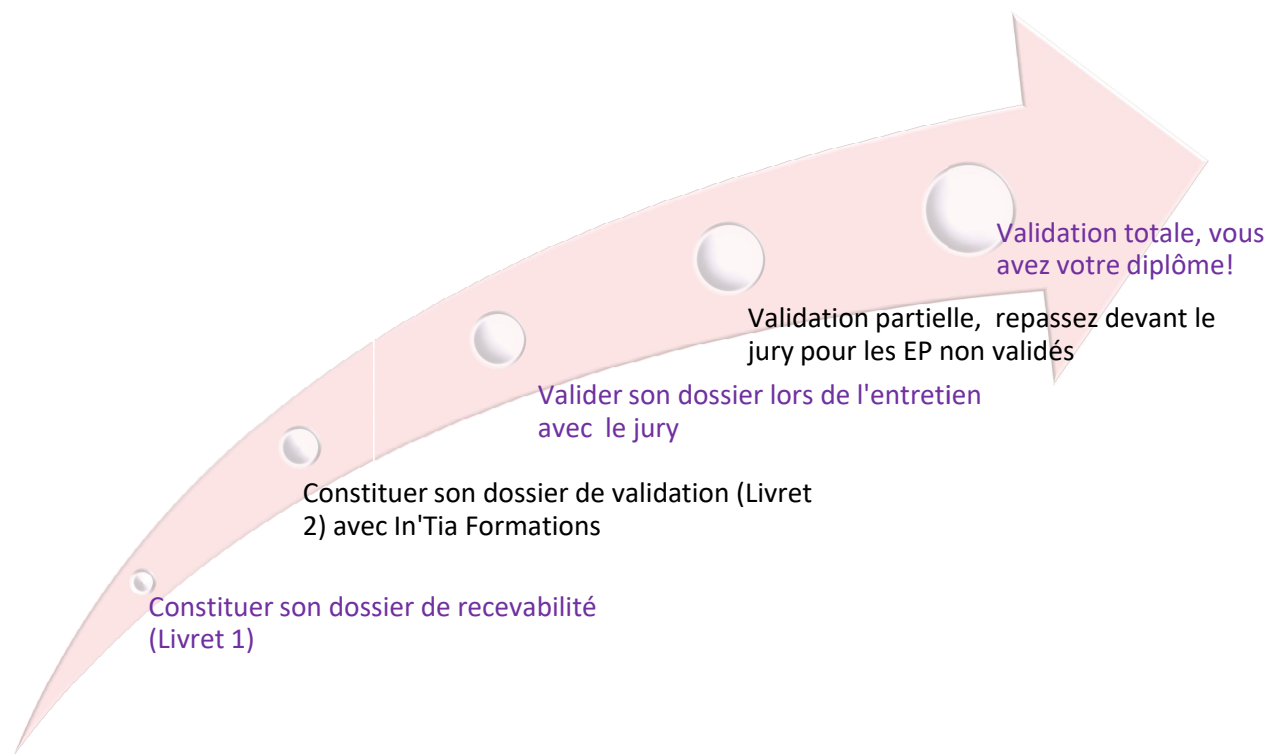


LES ETAPES DE LA VAE



Pour trouver votre DAVA le plus proche, télécharger le cerfa livret 1, et vous inscrire à une session

<https://francevae.fr/>

LE REFERENTIEL DU LIVRET 2

EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant :

- Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte,
- Adopter une posture professionnelle adaptée,
- Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné,
- Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant,
- Réaliser des soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages,
- Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant.

EP2 : Exercer son activité en accueil collectif :

- Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,
- Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,
- Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant,
- Assurer des activités de remise en état des matériels et des locaux en école maternelle.

EP3 : Exercer son activité en accueil individuel :

- Organiser son action
- Négocier le cadre de l'accueil,
- Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant,
- Elaborer les repas.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Une fois votre éligibilité confirmée, nous vous proposons des sessions de regroupement ou individuelles (en présentiel ou à distance) afin de corriger et annoter vos écrits du livret 2.

Une fois votre livret terminé, nous vous proposons une session devant un jury de professionnelles pour vous entraîner avant de passer devant le vrai !